

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

LE COMITE DE PILOTAGE

Le Comité de pilotage Réseau Plus, composé du Président / Vice-Président / Secrétaire Général & Secrétaire adjoint / Trésorier Général & Trésorier Adjoint / Assesseurs, (validé par l'Assemblée Générale annuelle) organise la vie du réseau.

Il fixe les orientations de l'année et le programme annuel.

Le comité se réunit chaque trimestre, sur invitation du président. Le Compte-rendu de la réunion est diffusé aux participants dans la semaine.

L'ordre du jour comprend généralement

- un point sur la situation financière et les dépenses prévues
- un retour sur les soirées du dernier trimestre
- un point sur les adhésions
- les actions particulières en cours ou à prévoir

LES MEMBRES

L'accès à Réseau Plus se fait exclusivement par cooptation.

Les membres proposent l'entrée d'un dirigeant ou d'un cadre dirigeant à deux membres du Bureau au minimum. Après validation, Réseau Plus invite gracieusement ce candidat à une soirée.

Les membres sont consultés par mail sur cette nouvelle candidature.

Dès validation par le Bureau, une fiche d'adhésion est envoyée au candidat pour régler le montant au prorata des séances restantes.

En cas de refus, le Bureau n'a pas à justifier sa décision.

L'adhésion, fixée chaque année en Assemblée Générale, est fonction de la taille de l'entreprise.

Deux niveaux ont été définis :

Entreprise de moins de 10 salariés

Entreprise de plus de 10 salariés

Pour devenir membre de Réseau Plus, le candidat doit répondre aux critères suivants :

- diriger une entreprise ou un service
- être validé par le Bureau
- payer une cotisation annuelle

PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE A UNE SOIREE

Réseau Plus permet, de manière exceptionnelle, à un non membre de participer à une soirée thématique.

Pour préserver l'esprit du réseau, cette invitation est soumise à l'approbation de l'Animateur du réseau

Le coût de la participation est fixé à 75 €

Cette participation exceptionnelle ne peut donner lieu à une autre soirée lors d'un cycle (septembre à juin)

L'ESPRIT DU RESEAU

Les membres se réunissent chaque dernier mardi du mois pour une soirée thématique selon le programme annuel diffusé en septembre.

Les soirées débutent à 18h par le rassemblement autour d'un verre

A 18h30, la soirée thématique démarre avec une présentation de la soirée et des informations utiles

De 18h40 à 20h30, présentation du thème par un expert régional ou national

A l'issue d'un débat questions – réponses, un dîner est partagé par les membres et l'expert.

La philosophie du club est d'apprendre les techniques managériales, d'échanger des expériences et ceci dans un esprit convivial.

SOIREEES SPECIALES (inter réseaux / visites d'institutions / etc.)

Chaque année, Réseau Plus ouvre exceptionnellement une ou deux soirée(s) à un réseau ami (CJD par exemple)

Réseau Plus est également invité à des soirées thématiques régionales.

Le Comité de pilotage décide d'une action particulière (exemple visite d'une institution régionale ou nationale) et fixe les modalités de prise en charge du Réseau et des participants.

Chaque action est particulière et ne devient pas une règle.

Le Comité, après concertation, accorde ou non une participation exceptionnelle.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Serge ATZENI - courriel : serge.atzeni@wanadoo.fr

"Nous nous engageons à protéger les Données Personnelles que vous nous confiez.

Dans ce souci permanent de sécurité et de protection, nous vous encourageons de même à faire preuve de prudence pour empêcher tout accès non autorisé à vos Données Personnelles ou à celles des autres membres et à protéger tous vos propres terminaux (ordinateur, smartphone, tablette ...) contre tout accès non souhaité, voire malveillant, par un mot de passe robuste, qu'il est recommandé de changer régulièrement. Toutes les données personnelles étant confidentielles, leur accès est limité aux collaborateurs et membres de notre association.

Tous les membres et collaborateurs sont liés par un devoir de confidentialité et s'exposent à des mesures disciplinaires et/ou autres sanctions s'ils ne respectent pas ces obligations."